

Le saule blanc du Fort

Autor(en): **Badoux, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **57 (1906)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785166>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

complètement; elle formera à l'avenir, la partie essentielle du peuplement.

Le bouleau, cet arbre dont le gai feuillage enjolive la forêt au printemps, rend d'excellents services, comme baliveau; son bois fournit un bon combustible et, quoique de petite dimension, il est utilisé pour le charonnage. Par contre, il convient moins au taillis; une partie des souches repoussent abondamment, il est vrai, mais beaucoup disparaissent déjà à un âge fort peu avancé (20 ans).

(A suivre).



Le saule blanc du Fort.

La plaine du Rhône, dans sa partie inférieure, est une terre de prédilection pour nos essences feuillues. Le frêne, le chêne et le bouleau y atteignent des accroissements extraordinaires. Voici, par exemple, une rondelle détachée, à ras terre, d'un bouleau de 14 ans et dont le diamètre mesure 45 cm. L'accroissement moyen du diamètre de cet arbre a ainsi comporté 32 mm par année; sa hauteur totale était de 18 m. Nous avons fréquemment mesuré, sur le chêne, des accroissements de 2 cm et davantage sur le rayon.

On s'explique donc que, malgré les razzias insensées faites parmi les chênes de la région, il y a 20—30 ans, on en trouve encore quelques spécimens de dimensions peu communes. Presque tous sont de belle venue. C'est aux environs immédiats du village de Noville que sont les plus beaux.

Non loin de là, sur la berge droite du Rhône, au Fort, près de la maison de ce nom, végète le curieux saule blanc (*Salix alba*, L.), dont ce cahier reproduit une photographie. Ce têtard, aux formes si bizarres, croissait ignoré au milieu d'un taillis simple de verne, appartenant à la commune de la Tour de Peilz. Cette dernière a été autorisée à défricher tout le terrain environnant, mais elle a décidé de conserver ce vieil arbre. Il pourra donc mourir de sa belle mort. Félicitons les autorités de cette commune d'avoir pris une décision aussi heureuse.

Les dimensions de ce spécimen sont les suivantes : circonférence à ras du sol : 6,70 m ; à 1,3 m, 5,60 m. Hauteur totale :



Le saule blanc du Fort.

11 m. Anciennement arbre d'émonde, son tronc s'arrête à 5 m du sol et se bifurque en 3 branches maîtresses. Les rejets qui forment la cime sont encore vigoureux ; le plus grand diamètre de celle-ci est de 13 cm.

Le tronc est complètement creux sur toute sa hauteur ; à son intérieur, trois hommes y trouvent place. L'enveloppe ne mesure plus, en moyenne, que 20—30 cm d'épaisseur ; de nombreuses fentes et ouvertures longitudinales la trouent de part en part. Elle est fortement bosselée ; le rhytidome de l'écorce atteint jusqu'à 8 cm d'épaisseur et se détache en étroites lamelles allongées.

Une abondante végétation semble se rire de la sénilité de l'aïeul et tresse de verts festons autour de son gros corps informe. Le *Polypodium vulgare*, l'*Asplenium trichomanes* y voisinent avec le chèvrefeuille, au milieu d'un vrai lit de mousses.

Nous ne voulons risquer cette fois aucune estimation quelconque sur l'âge du vétéran. Nous nous bornerons à souhaiter qu'il tienne bon le plus longtemps possible contre vents et orages, cela pour l'émerveillement de tous ceux qui comprennent la poésie qui se dégage d'un arbre très vieux. Les occasions d'en jouir tendent à devenir si rares !

Montreux, le 12 mai 1906.

H. Badoux.



Motion concernant la réserve de forêts vierges.

Nombre d'auteurs ont relevé déjà l'utilité qu'il y aurait à réserver, en des endroits convenablement choisis, des mas de forêts qui seraient complètement abandonnées à leur propre sort. Naturalistes, sylviculteurs, artistes ou économistes, beaucoup déjà ont plaidé cette thèse.

L'idée est donc loin d'être nouvelle.

En quoi peut bien consister cette utilité ? C'est ce que nous allons essayer de montrer brièvement par ce qui suit.

M. Dimitz, un auteur forestier, décrivant la forêt vierge de la Bosnie, écrit : „elle est la preuve vivante que la nature est le meilleur architecte de la forêt ; si nous voulons l'imiter, nous ne pouvons que copier son œuvre“. Bien auparavant, en 1862 déjà,